Le Diocese des Trois-Rivieres

—o—

Le Diocèse des Trois-Rivières a été érigé le 8 juin 1852. Il a été formé d'une partie de l'Archidiocèse de Québec et reçut la délimitation suivante : 1o. Tout le district des Trois-Rivières, comprenant les comtés de Champlain, St. Maurice, Yamaska, Nicolet et Drummond ; 2o. une partie du comté de Sherbrooke, dans le district de St. François, c'est-à-dire les *townships* suivants : Garthby, Stratford, Whitton, Marston, Clinton, Woburn, Stanhope, Croydon, Chesham, Adstock, Linwick, Wesdon, Dudswell, Buery, Hampden, Ditton, Ambarton, Drayton, Euckland, Newport, Westbury, Stoke, Windsor et Shipton. Le siége épiscopal fut placé dans la ville des Trois-Rivières, et le diocèse relèva de la province ecclésiastique de Québec.

En 1874, la partie qui se trouvait dans le district de St. François, fut distraite et incluse dans le nouveau diocèse de Sherbrooke, érigé le 28 août de cette année. Cette partie comprenait les *townships* suivants : Shipton, Cleveland, Windsor, Stoke, Wotton, Ham, Dudswell, Weedon, Garthby, Strafford, Westbury, Newport, Aukland, Bury, Lingwick, Winslow, Whitton, Amberton, Marston, Hampden, Ditton, Chesham, Clinton et Woburn.

La même année (1874), le *township* d'Adstock fut détaché et annexé au diocèse de Québec, en même temps que la partie de la vallée du St-Maurice, située dans le comté de Portneuf, au nord de la ligne qui va du comté de Champlain au comté de Québec, était séparée du Diocèse de Québec et annexée à celui des Trois-Rivières.

Plus tard, les deux paroisses de St. André et de St. Théodore d'Acton ont été cédées au Diocèse de St. Hyacinthe,